



*Vérifier au prononcé*

## **Discours du Président du Conseil économique et social à l'événement spécial sur la « Crise Alimentaire et Economique dans les Pays sortant d'un Conflit »**

**29 octobre 2009**

Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue à cette séance extraordinaire conjointe du Conseil économique et social et de la Commission de la consolidation de la paix, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial. Depuis que j'ai pris mes fonctions en tant que Présidente du Conseil économique et social, je me suis efforcée de rapprocher l'action menée par les deux organismes, et l'Ambassadeur Muñoz, Président du Comité d'organisation de la Commission de la consolidation de la paix, en a fait de même de son côté. Tous les deux nous sommes convaincus de l'importance qu'il y a à mobiliser l'ensemble des mécanismes institutionnels des Nations Unies pour trouver des réponses aux besoins à la fois complexes et difficiles des pays qui sortent d'un conflit et empêcher ainsi qu'ils ne rebasculent dans la violence et les affrontements.

Notre débat d'aujourd'hui, sur la crise économique et alimentaire dans les pays qui sortent d'un conflit sera principalement consacré aux pays et aux populations les plus vulnérables. La corrélation entre l'extrême pauvreté et la faim, d'une part, et les conflits, d'autre part, est bien connue - 9 des 10 pays situés au bas de l'échelle des indicateurs du développement humain ont connu un conflit à un moment ou un autre depuis 1990 – tout comme il est bien connu que les pays qui sortent d'un conflit ont besoin d'un appui de la communauté internationale pour instaurer durablement la paix et la stabilité. La situation dans les pays pour lesquels la Commission de la consolidation de la paix se réunit en formation spécifique témoigne clairement de cette réalité. Deux de ces pays, à savoir le Burundi et la Guinée-Bissau, ont été pendant longtemps à l'ordre

du jour des travaux du Conseil économique et social par l'intermédiaire de ses groupes consultatifs. Le Conseil les a soutenus et reste attentif à leurs besoins. La réunion d'aujourd'hui a notamment pour objet de rappeler que ces pays restent vulnérables, et qu'en l'absence d'un appui suffisant, la crise économique et financière actuelle peut conduire à remettre en question les résultats obtenus par la communauté internationale depuis le début de la décennie.

Un mot aussi sur la situation en Haïti, où je me suis rendue en mai dernier avec le Groupe consultatif spécial du Conseil économique et social. Avec plus d'un tiers de la population en situation d'insécurité alimentaire modérée ou extrême, Haïti a récemment connu des troubles politiques liés à la hausse continue des prix des denrées alimentaires, qui ont provoqué des manifestations de la faim au printemps 2008, le renvoi du Gouvernement et une crise politique de plusieurs mois. Grâce à la présence des forces de maintien de la paix de la MINUSTAH, l'ordre a été maintenu et les organismes de développement ont pu fournir un appui immédiat. Ces événements montrent clairement à quel point le renforcement de la sécurité alimentaire et du développement rural constitue un préalable à la stabilité à long terme du pays. Au cours de sa visite, en mai, le Groupe consultatif du Conseil économique et social a pu se rendre compte de la volonté du Gouvernement haïtien à refaire de l'agriculture et de la pêche une priorité. Ainsi que le Groupe consultatif l'a déclaré au Conseil, la promotion des investissements du secteur privé, qui a reçu une grande attention internationale récemment, ne devrait pas faire passer au second plan le fait que les communautés rurales, qui constituent toujours l'épine dorsale de la société haïtienne, ont besoin d'un appui durable. L'action menée par la FAO, le PAM, le Fonds international de développement agricole, le PNUD et d'autres, que nous avons pu constater lors de notre visite, est essentielle et devrait être appuyée par un financement durable de la part des donateurs.

Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Les privations ne sont pas compatibles avec la stabilité. La communauté internationale devrait concevoir des filets de protection sociale pour les pays dans le besoin, d'une manière générale, et en particulier pour les pays qui sortent d'un conflit. Cela suppose de définir clairement au préalable le rôle des divers acteurs, des gouvernements des pays bénéficiaires, des organisations régionales, du système des Nations Unies et des donateurs. Je suis confiante que notre réunion d'aujourd'hui nous apportera des éléments de réponse sur lesquels pourront s'appuyer le Conseil et d'autres instances, telles que l'Assemblée générale, le Sommet sur la sécurité alimentaire qui sera organisé à Rome et la Conférence sur la coopération Sud-Sud qui se tiendra plus tard cette année à Nairobi.

Pour ma part, il me paraît inconcevable que l'on puisse laisser réduire à néant les avancées réalisées en matière de sécurité depuis le début de la décennie, et que les engagements pris au niveau international en vue d'atteindre les objectifs de développement dans un délai précis ne restent que de vaines paroles. C'est pourquoi je vous invite à apporter d'urgence un appui aux pays qui sortent d'un conflit, en mettant pleinement à profit les organisations et mécanismes internationaux. Je suis convaincue que notre action commune avec la Commission de la consolidation de la paix et le Programme alimentaire mondial inspirera d'autres initiatives dans ce domaine.

Je vous remercie de votre attention.